RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de
l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ

portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs
relevant du ministre chargé de l'agriculture

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 modifié relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant nomination de membres élus à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture,

ARRETE :

Article 1er

Sont nommés en qualité de membres de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2010 :

Collège des maîtres de conférences

Section 10 : animation et administration

Titulaire : M. Denis GRANCHER
Suppléant : M. François BOLNOT

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 28 JAN. 2010

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,

Pour le Ministre et par Délégation
Par empêchement du Secrétaire Général
Le Chef du Service des Ressources Humaines

Philippe MÉRILLON